

**Communiqué du SNUDI-FO 92 , SUD Education 92, CGT Educ’action 92 et FO territoriaux 92**

**Appel à la grève et au rassemblement le 19 juin, jour du CDEN à Nanterre (devant la préfecture)**

**Tous au rassemblement avec les parents, les élus, les territoriaux devant la Préfecture le jour du CDEN jeudi 19 Juin pour exiger aucune mise en place des décrets des rythmes scolaires à la rentrée dans les Hauts-de-Seine.**

 Pour les organisations syndicales SNUDI FO 92, CGT-Educ’action 92, Sud Education 92, CGT services publics, SUD Collectivités Territoriales et FO territoriaux , le décret « d’assouplissement » de la réforme des rythmes scolaires ne règle aucun des problèmes soulevés tant par les enseignants que par les agents territoriaux depuis 18 mois.

Sont toujours à l’ordre du jour l’exigence d’un retour à une stricte séparation du scolaire et du péri-scolaire et l’exigence du respect des locaux et des matériels scolaires, en particulier des salles de classe.

Les raisons de la mobilisation massive des personnels de l’Éducation nationale et des collectivités territoriales depuis le début de l’année 2013, contre la réforme des rythmes scolaires demeurent.

Les initiatives pour demander l’abrogation du décret du 24 janvier 2013 se poursuivent :

* 120 enseignants rassemblés le 6 mai **devant la mairie de Gennevilliers** pour demander au maire de ne pas appliquer la réforme, un second le 15 mai et un 3ème le 11 juin avec les animateurs et les agents des écoles maternelles,
* une nouvelle délégation d’enseignants, parents et agents communaux le 21 mai **auprès du maire de Boulogne**,
* le mouvement de grève des animateurs et ATSEM à **Nanterre**.
* **A Levallois**, rassemblement devant l’IEN le 6 juin avec les parents et des élus

Le ministre de l’Éducation doit entendre l’ensemble des personnels concernés par cette réforme (Enseignants, Atsem, Animateurs, éducateurs sportifs et culturels…) et retirer le décret de 2013, seul assouplissement possible.

En s’obstinant à vouloir faire passer sa réforme, le ministre prend la responsabilité d’une rentrée chaotique.

Les organisations signataires soutiennent toutes les initiatives en cours ou à venir pour faire valoir les revendications des personnels.

Elles invitent plus que jamais les Maires à rester aux côtés des enseignants, des agents territoriaux et des parents en ne s'engageant pas dans la mise en oeuvre des nouveaux rythmes et par conséquent à ne transmettre aucun projet d'organisation du temps scolaire au Directeur académique ou si un projet a déjà été transmis, à le retirer .

**Les organisations syndicales SNUDI-FO 92 , SUD Education 92 et CGT Educ’action 92 et FO territoriaux  appellent les enseignants des écoles du 92 à se rassembler avec les parents, les élus, les territoriaux devant la Préfecture le jour du CDEN jeudi 19 Juin 11 h – 13 h pour exiger aucune mise en place des décrets des rythmes scolaires à la rentrée dans les Hauts-de-Seine.**

**Dernière minute :** ***Informés des différents appels d’écoles, syndicaux ou intersyndicaux pour aller au ministère le 18 juin, le* SNUDI-FO 92 , SUD Education 92 et CGT Educ’action 92 et FO territoriaux  *décident de soutenir cette initiative et appellent les enseignants des Hauts-de-Seine à participer au rassemblement .***